







	Remboursements Sécurité sociale inclus (hors forfaits)	Niveau 1	Niveau 2
<b>HOSPITALISATION</b>			
	Honoraires médicaux et chirurgicaux et frais de séjour secteur conventionné	100 % frais réels	100 % frais réels
	Honoraires médicaux et chirurgicaux et frais de séjour secteur non conventionné	90 % frais réels maxi 150 % BR	90 % frais réels maxi 200 % BR
	Forfait hospitalier	100 % frais réels	100 % frais réels
	Chambre particulière secteur conventionné et non conventionné	35 €J	50 €J
	Lit accompagnant - 14 ans maxi 30 J par année d'affiliation / bénéficiaire	20 €J	30 €J
	Frais de transport	100 % BR	100 % BR
	Établissements de convalescence, de soins, de repos ou assimilés	100 % BR 30 J	100 % BR 45 J
<b>SOINS COURANTS</b>			
	Consultations visites généralistes (3)	100 % BR	125 % BR
	Consultations visites spécialistes (3)	100 % BR	150 % BR
	Actes de radiologie / auxiliaires médicaux / analyses (3)	100 % BR	125 % BR
	Pharmacie et vaccins pris en charge par la Sécurité sociale	100 % TM	100 % TM
	Appareillage orthopédique / prothèse / petit appareillage	100 % BR	150 % BR
	Appareillage auditif forfait pour 2 années d'affiliation / bénéficiaire	170 €	270 €
	Cure thermale prise en charge par la Sécurité sociale (2)	200 €	350 €
<b>DENTAIRE</b>			
	Soins dentaires acceptés / Inlays / Onlays	100 % BR	125 % BR
	Prothèses dentaires prises en charge (1)	150 % BR	200 % BR
	Prothèses dentaires non prises en charge (avec cotation) (1)	80 % BR	130 % BR
	Orthodontie acceptée par le régime obligatoire (1)	150 % BR	200 % BR
	Orthodontie refusée par le régime obligatoire (1)	50 % BR	100 % BR
	Implants dentaires (2)	250 €	350 €
	Parodontologie et scellement des sillons (2)	50 €	100 €
<b>OPTIQUE</b>			
	Monture Adulte (2)	50 €	75 €
	Verres Adulte / par verre, en multiple du TIPS 1 équipement par année d'affiliation / bénéficiaire	11,5 x le tips soit de 27,82 € à 298,16 € par verre Remb. S.s inclus	17,5 x le tips soit de 41,56 € à 445,40 € par verre Remb. S.s inclus
	Monture Enfant	20 €	40 €
	Verres Enfant jusqu'à 18 ans / par verre, en multiple du TIPS	1 x le tips soit de 19,87 € à 109,92 € par verre Remb. S.s inclus	1,25 x le tips soit de 22,88 € à 126,58 € par verre Remb. S.s inclus
	Lentilles acceptées, refusées, jetables (2)	50 €	100 €
	Chirurgie de la myopie par œil (2)	100 €	200 €
<b>MATERNITE</b>			
	Chambre particulière secteur conventionné et non conventionné	35 €J	50 €J
	Amniocentèse non prise en charge par la Sécurité sociale (2)	50 €	100 €
	Procréation non prise en charge par la Sécurité sociale (2)	75 €	150 €
	Forfait naissance / adoption	150 €	200 €
<b>PREVENTION et AUTRES SOINS (2)</b>			
	Vaccins anti-grippe	12 €	12 €
	Vaccins non remboursés et traitements anti-paludéens	20 €	30 €
	Ostéodensitométrie non prise en charge	10 €	20 €
	Sevrage tabagique (gomme / patch / traitements non remboursés)	30 €	30 €
	Bilan diététique non remboursé 1 consultation	15 € / consultation	20 € / consultation
	Pilules contraceptives non remboursées	20 €	30 €
	Médecine naturelle (acupuncture, chiropractie, ostéopathie, pédicure, étiothérapie, naturopathie, psychologue) 4 consultations	15 € / consultation	20 € / consultation
Toutes dépenses médicales effectuées à l'étranger		100 % BR	125 % BR

(1) Le cumul de ces 4 postes est plafonné à 2 700 € / an / bénéficiaire

(2) Forfait par année d'affiliation et par bénéficiaire (hors option bordage optique)

Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7 (4)
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
90 % frais réels maxi 250 % BR	90 % frais réels maxi 300 % BR	90 % frais réels maxi 350 % BR	90 % frais réels maxi 400 % BR	90 % frais réels maxi 450 % BR
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
65 €J	80 €J	95 €J	110 €J	110 €J
35 €J	40 €J	50 €J	60 €J	60 €J
100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
100 % BR 60 J	100 % BR 75 J	100 % BR 90 J	100 % BR 105 J	100 % BR 105 J
150 % BR	200 % BR	250 % BR	300 % BR	400 % BR
200 % BR	300 % BR	350 % BR	450 % BR	500 % BR
150 % BR	175 % BR	200 % BR	225 % BR	250 % BR
100 % TM	100 % TM	100 % TM	100 % TM	100 % TM
200 % BR	300 % BR	350 % BR	450 % BR	500 % BR
370 €	570 €	670 €	870 €	870 €
500 €	650 €	800 €	1 000 €	1 000 €
150 % BR	200 % BR	250 % BR	300 % BR	400 % BR
300 % BR	350 % BR	400 % BR	450 % BR	520 % BR
230 % BR	280 % BR	330 % BR	380 % BR	450 % BR
300 % BR	350 % BR	400 % BR	450 % BR	520 % BR
200 % BR	250 % BR	300 % BR	350 % BR	400 % BR
650 €	780 €	920 €	1 050 €	1 150 €
150 €	200 €	250 €	300 €	350 €
125 €	150 €	175 €	200 €	200 €
20,5 x le tips soit de 48,43 € à 519,02 € par verre Remb. S.s inclus	23,5 x le tips soit de 55,30 € à 592,64 € par verre Remb. S.s inclus	26,5 x le tips soit de 62,17 € à 666,26 € par verre Remb. S.s inclus	29,5 x le tips soit de 69,04 € à 739,88 € par verre Remb. S.s inclus	29,5 x le tips soit de 69,04 € à 739,88 € par verre Remb. S.s inclus
55 €	70 €	85 €	100 €	100 €
1,5 x le tips soit de 25,89 € à 143,23 € par verre Remb. S.s inclus	1,75 x le tips soit de 28,90 € à 159,89 € par verre Remb. S.s inclus	2 x le tips soit de 31,91 € à 176,64 € par verre Remb. S.s inclus	2,5 x le tips soit de 37,93 € à 209,85 € par verre Remb. S.s inclus	2,5 x le tips soit de 37,93 € à 209,85 € par verre Remb. S.s inclus
150 €	200 €	250 €	300 €	300 €
300 €	400 €	500 €	600 €	600 €
65 €J	80 €J	95 €J	110 €J	110 €J
125 €	150 €	175 €	200 €	200 €
200 €	250 €	300 €	350 €	350 €
250 €	300 €	400 €	500 €	500 €
12 €	12 €	12 €	12 €	12 €
40 €	50 €	60 €	70 €	70 €
30 €	40 €	50 €	60 €	60 €
30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
30 € / consultation	40 € / consultation	50 € / consultation	60 € / consultation	60 € / consultation
40 €	50 €	60 €	70 €	70 €
30 € / consultation	40 € / consultation	50 € / consultation	60 € / consultation	60 € / consultation
150 % BR	200 % BR	250 % BR	300 % BR	300 % BR

(3) Conformément à la loi du 13/08/2004 :

Les visites, consultations et actes techniques d'imagerie (radiologie) réalisés par des médecins hors parcours de soins pourront donner lieu à des hausses du ticket modérateur et/ou des dépassements d'honoraires que ce contrat ne pourra rembourser. La participation forfaitaire et les franchises médicales appliquées par la Sécurité sociale ne sont pas prises en charge. Les actes de prévention définis par l'arrêté du 8/06/2006 sont au moins remboursés au ticket modérateur.

(4) Accessible uniquement aux effectifs à partir de 5 salariés à assurer par collège.